



AIX
MARSEILLE
PROVENCE
Pays d'Aubagne
et de l'Etoile

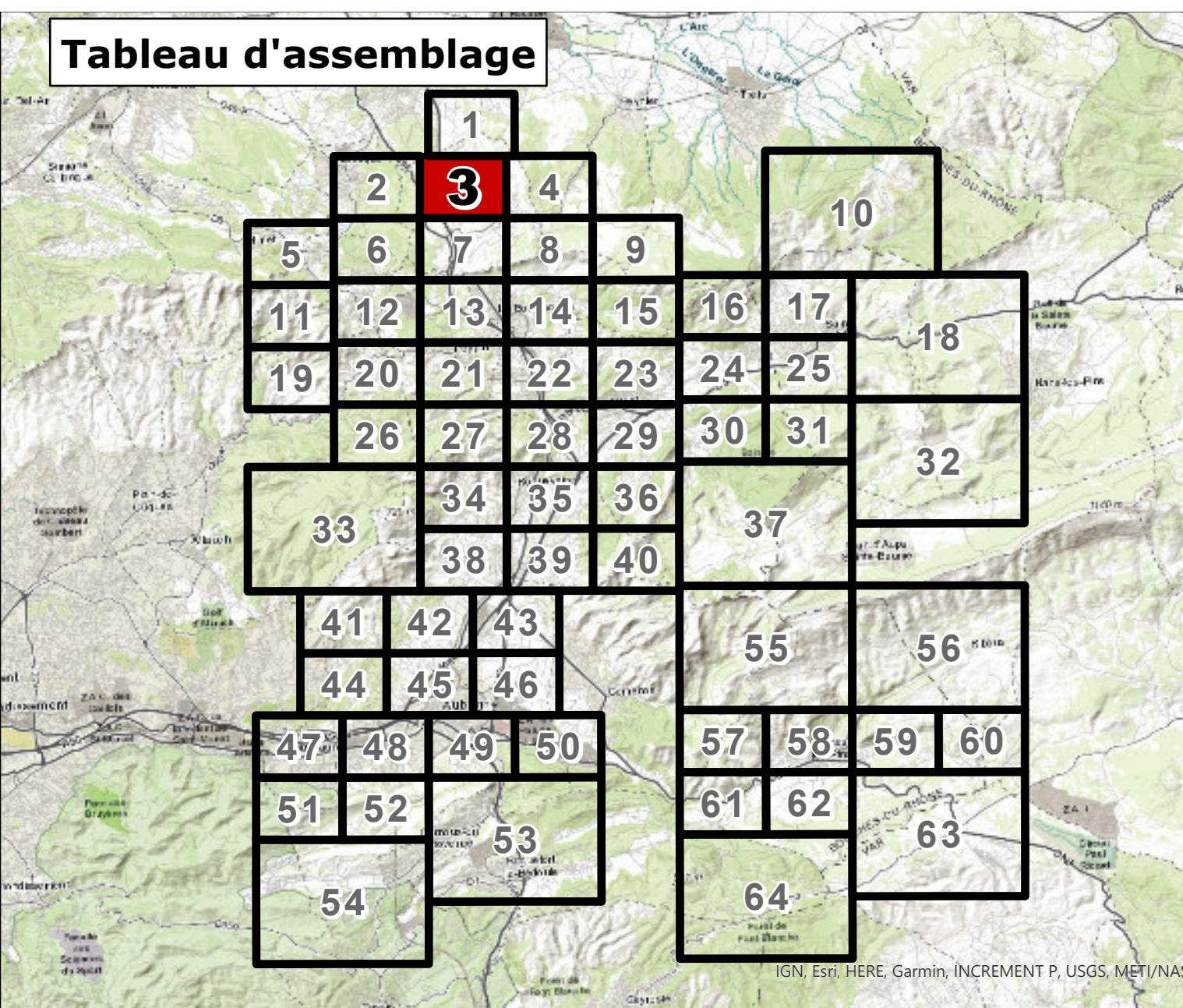
Règlement - pièces graphiques

M. Planches de zonage

PLANCHE
3

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

BELCODENE
N
1:2 000



Urbanisme

- Ligne de zone
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Polygone constructible

MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES

- Secteur de mixité sociale
- Linéaire commercial
- Pôle commerciale
- Pôle de vie

PRÉSCRIPTIONS (IMPLANTATION / HAUTEUR)

- Implantation imposée
- Margin de recul
- Margin réglementaire "côtes de ville"
- Prescription de hauteur
- Prescription de vue

DIVERS

- Servitude d'attente d'un projet
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Secteur de richesse du sol ou sous-sol

Patrimoine

PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTUREL

- Élément remarquable
- Élément remarquable faisant l'objet d'une fiche
- Canal de Marseille et dérivations

PATRIMOINE NATUREL

- Espace vert protégé
- Arbre protégé ponctuel
- Alignement végétal
- Espace vert protégé
- Terrain cultivé à protéger

Fond de Plan

- Parcelaire
- Élement de repère

